

- REUNION DU 03 JUILLET 2008

L'an deux mille huit, le trois juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Benoît ANQUETIN, Maire .

Etaient présents: Mrs Barbier, Boquier, Gibert, Laboulais, Lefrançois, Verges, Vigreux, Godard, Malazdra, Marcotte formant la majorité des membres en exercice.

M Besset, Boquier, Mmes Esnault, Laroche étaient absents.

M Gibert a été nommé secrétaire.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2008

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

TARIFS 2008/2009 DE L'INITIATION MUSICALE MUNICIPALE

Monsieur le Maire interroge l'assemblée sur une éventuelle augmentation des tarifs pour l'initiation musicale municipale.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de membres présents, décide d'augmenter les tarifs et de fixer ces tarifs d'initiation musicale municipale pour l'année 2008 - 2009 de la façon suivante

Pour les enfants de la commune :

- 180 € pour le 1er enfant
- 160 € pour le 2ème enfant

Pour les enfants hors commune :

- 230 €

MARCHE DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR L'EXTENSION ET LE REAMENAGEMENT DU GROUPE SCOLAIRE

Vu la délibération N° 2008 - 15 du 5 mai 2008 relative au choix de l'architecte à missionner pour le projet de travaux au groupe scolaire, ainsi que pour sa maîtrise d'oeuvre,

Monsieur le Maire informe l'assemblée, qu'il convient de délibérer sur le montant des honoraires de maîtrise d'oeuvre de M Raja SALMAN pour l'extension et la restructuration du groupe scolaire,

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal accepte le taux de rémunération des honoraires de maîtrise d'oeuvre de 13,6 % d'un montant prévisionnel des travaux de 368 762,68 €T.T.C. , s'élevant à 41 932,68 €hors taxes soit 50 151,48 €T.T.C. et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de maîtrise d'oeuvre pour l'extension et la restructuration du groupe scolaire "L'Eau Vive".

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'un courrier de Monsieur le Préfet, lui demandant de modifier la composition de la commission communale d'appel d'offres.

Le Maire étant le Président de toutes les Commissions Communales, il peut désigner par arrêté son représentant pour le remplacer en cas d'empêchement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de modifier la constitution de la commission d'appel d'offres de la façon suivante :

Président : M Anquetin

Membres titulaires : Besset, Boquier, Laroche

Membres suppléants : Barbier, Gibert, Roger

FIXATION DU LOYER DU BÂTIMENT DE L'EX-PRESBYTERE

A la demande de l'assemblée, cet ordre du jour est reporté à une prochaine séance du Conseil Municipal, afin de permettre une documentation juridique complète, sur les baux professionnels et d'habitation, éléments nécessaires à la prise de décision sur le tarif de location.

PARTICIPATION COMMUNALE AUX CENTRES DE LOISIRS EXTERIEURS

Cette demande n'ayant été formulée que par une seule famille, le conseil municipal décide que l'éventualité d'une aide pour un séjour dans un centre de loisirs extérieurs sera à examiner par le Centre Communal d'Action Sociale. Le demandeur devra fournir les justificatifs nécessaires afin de constituer dossier de demande d'aide au C.C.A.S.

QUESTIONS DIVERSES

Communauté urbaine :

Les conseillers municipaux des communes de Saint Aubin Epinay, St Léger du Bourg Denis, Amfreville la Mivoie et Belbeuf seront réunis le jeudi 4 septembre 2008 à 20 h 30 à Belbeuf, au sujet de ce projet de création d'une communauté urbaine.

M Verges a déjà participé à deux réunions d'information. M Lefrançois a également assisté à une réunion d'information. Un des points principaux pour la commune, concernant ce projet, serait la perte de la compétence de la commune en voirie communale, et donc la prise en charge par la communauté urbaine des projets de réfection de voirie communale.

Concernant l'urbanisme, la commune reste compétente pour les projets actuels et futurs.

Centre de Loisirs :

M Letellier demande au Conseil l'autorisation d'organiser une sortie à Nausicaa à Boulogne sur mer, pour le Centre de Loisirs. Cet accord lui est donné, sous réserve du respect des consignes de sécurité : nombre d'animateurs en fonction du nombre d'enfants, etc...

Voirie :

M Lefrançois informe le Conseil, que sur la Route du Parc Languet, un arbre pose problème, car il défonce la route.

Que doit-on faire avec le tilleul situé entre le foyer du val d'aubette et la rue de la Hêtraie ? Monsieur le Maire pense qu'il faudrait prévoir de le couper, et de budgéter la dépense en 2009.

Un autre arbre sera ensuite replanté.

Sur le RD 42, les bordures réalisées en briques bockley se soulèvent. Un courrier va être fait à M. Maillard, de la D.D.E. d'Elbeuf, afin d'organiser avec la Société SCREG une visite des déformations, afin de connaître les solutions envisagées par la SCREG.

Communication :

- La commission communication s'est réunie le 23 juin 2008. Le bulletin municipal "St Aubin Epinay Infos" restera semestriel, avec une édition de 12 pages en mai et en novembre.

Un appel d'offres sera lancé en septembre prochain, pour la mise en concurrence des éditeurs. Le guide des associations devra être distribué pour la mi-août, ainsi qu'une information de l'Agglo.de Rouen sur la mise à disposition de vélos électriques pour essai gratuit le 6 septembre 2008.

En décembre, seront adressés la carte de voeux ainsi que l'agenda communal.

- Le 4 juillet prochain à 15 heures, près du bassin de retenue créé en haut de la côte de St Jacques, un point presse est organisé, avec le Bulletin de Darnétal et Paris Normandie, par la commune de St Aubin Epinay et celle de St Jacques sur Darnétal, en présence de M Anquetin, Maire de St Aubin Epinay, de Mme Pignat, Maire de St Jacques, de Mr Nicolas Vessier, Responsable du service assainissement de l'Agglo.de Rouen.

- Une REUNION PUBLIQUE se déroulera le lundi 15 septembre 2008 à 18 heures 30 au Centre Culturel Saint Romain, avec les services de l'Agglomération Rouennaise.

En première partie, les services de l'Agglo.de Rouen feront le point sur l'avancée des projets de création d'ouvrage de régulation des eaux de ruissellements.

La deuxième partie, sera consacrée aux projets communaux : groupe scolaire, bibliothèque, logements communaux.

Forum des associations 2008 :

La journée porte ouverte des associations se déroulera le samedi 6 septembre 2008 de 14 h à 18 h. au restaurant scolaire.

Des vélos électriques seront mis gratuitement à disposition du public, par l'Agglomération Rouennaise, ce samedi 6 septembre 2008 de 14 h à 17 h 30 au groupe scolaire.

Eglise d'Epinay :

M Vigreux fait part à l'assemblée d'une demande d'information de M Poussin, sur la fin des travaux, car un office est prévu à l'Eglise d'Epinay en Septembre 2008.

Le retable n'a pas été bien protégé, par les entreprises, pendant les travaux, et devra être nettoyé.

Réseau téléphonique :

M Laboulais demande si la commune a vérifié, qu'avec les nouveaux lotissements, il y aurait assez de lignes téléphoniques disponibles. M Lefrancois va appeler France Télécom pour s'en assurer.

Affaires scolaires :

Pour la prochaine rentrée 2008/2009, les effectifs restent stables avec 48 élèves en maternelle et 70 élèves en primaire.

Pour la classe du CE1-CE2, l'institutrice n'est pas encore affectée.

A la prochaine rentrée, il n'y aura plus de cours le samedi matin.

Pour les enfants en difficulté scolaire, deux heures de cours par semaine seront programmées.

Les dispositions concernant les horaires de ces cours ne sont pas encore arrêtées, car elles sont soumises à l'accord de l'académie.

Association de la cantine scolaire :

M. Verges s'est rendu, avec Mme Finetti et Mme Coanet, à plusieurs réunions à la Maison des Associations. Les statuts de l'association ont été entièrement refaits.

L'association a trouvé une candidate au poste de trésorier.

L'assemblée générale a accepté de passer de 4 à 6 conseillers présents au bureau, avec droit de vote.

M le Maire remercie M Verges pour son travail sur ce dossier.

Calendrier :

- le 3 septembre 2008 à 20 heures 30 : Commission communication
- le 6 septembre 2008 de 14 h à 18 h au restaurant scolaire : Forum des associations
- le 11 septembre 2008 à 20 heures 30 : Commission jeunesse
- le 15 septembre 2008 à 18 heures 30 : Réunion publique
- le 17 septembre 2008 à 20 heures 30 : Réunion des adjoints
- le 22 septembre 2008 à 20 heures 30 : Conseil Municipal

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 20.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Benoît ANQUETIN

Les conseillers,